

conférence

C
C 91/INF/1
Novembre 1991

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ROME

F

Vingt-sixième session

Rome, 9 - 28 novembre 1991

RAPPORT DE LA REUNION OFFICIEUSE DES
ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

(Rome, 12 novembre 1991)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
I. INTRODUCTION	1 - 6
II. CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA NUTRITION	7 - 14
III. PARTICIPATION POPULAIRE AU DEVELOPPEMENT RURAL	15 - 25
IV. DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT	26 - 33
V. MODALITES D'UNE COOPERATION ACCRUE entre la FAO ET LES ONG	34 - 35

ANNEXE A: LISTE DES PARTICIPANTS

I. INTRODUCTION

1. Les représentants des organisations internationales non gouvernementales (OING) assistant à la vingt-sixième session de la Conférence en qualité d'observateurs ont tenu leur réunion officielle le mardi 12 novembre 1991. Sur proposition du Groupe ad hoc des représentants OING auprès de la FAO à Rome, Mme Francesca Ronchi Proja, représentante permanente de la Fédération internationale pour l'économie familiale, a été nommée Présidente de la réunion. Mme Lydie Rossini Van Hissenhoven, représentante permanente du Conseil international des femmes, a dirigé la séance de l'après-midi. Le présent rapport est soumis à l'attention de la Conférence.

2. La réunion officielle donne l'occasion aux OING de faire connaître à la Conférence leur point de vue et leurs suggestions au sujet des activités et programmes de l'Organisation. Le Groupe ad hoc des représentants des OING auprès de la FAO résidant à Rome a été étroitement associé aux préparatifs de la réunion et au choix des trois thèmes à l'étude: Conférence internationale sur la nutrition, participation populaire au développement rural, développement durable et environnement.

3. Le Directeur du Bureau des affaires interinstitutions a informé la réunion des propositions formulées par la Conférence dans le Programme de travail et budget 1992/93 au sujet d'un resserrement des liens avec les ONG, qui sera un domaine d'action provisoire pour la FAO. Ces propositions traduisent la volonté de reconnaître la valeur de l'action menée à la base par les ONG, qui sont en contact avec les ruraux pauvres et les aident à renforcer leurs associations et leurs stratégies d'autosuffisance. Parallèlement, la FAO reconnaît l'aptitude des ONG à mobiliser l'opinion publique et à influencer les responsables des politiques en ce qui concerne les problèmes de développement.

4. Sur le plan structurel, il a été proposé de fusionner les services de la FAO chargés des relations avec les OING (IAA) et de la collaboration, dans le cadre des programmes, avec les ONG nationales et les réseaux d'ONG (CMCF/AD). En fait, la FAO a fait oeuvre de pionnier au sein du Système des Nations Unies en rendant hommage aux ONG dès le début des années 60, au moment du lancement de la Campagne mondiale contre la faim. Au fil des ans, la CMCF/AD a mis en place un réseau de liaisons et de programmes concrets de collaboration entre les ONG d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et des pays industrialisés.

5. La Présidente sortante, Mme Giuseppina Pelà, représentante de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), a rappelé les efforts déployés par les représentants des OING résidentes à Rome pour accroître l'efficacité et l'utilité pratique de la réunion officielle et assurer la continuité d'une Conférence à l'autre les activités du groupe basé à Rome. Au cours du précédent exercice, se sont largement appuyées sur les recommandations formulées par la réunion des OING pendant la Conférence de 1989. Des réunions et des entretiens ont eu lieu avec les différents services de la FAO sur des thèmes comme la participation populaire, le rapport intérimaire de la CMRADR, la nutrition et l'environnement. Des déclarations conjointes ont été faites aux sessions du COAG et du Conseil sur des sujets d'intérêt commun.

6. Mme Francesca Ronchi Proja a décrit la procédure adoptée pour la réunion et indiqué que le rapport serait soumis à l'attention de la Conférence quand elle abordera les thèmes qui y sont traités. Elle a apprécié le concours apporté par le Secrétariat de la FAO au Groupe ad hoc des représentants des

OING résidant à Rome - concours sans lequel le Groupe n'aurait pas été en mesure de mener à bien ses activités avec la même efficacité. Néanmoins, elle a jugé qu'il serait opportun d'améliorer les filières de communication entre les ONG et la FAO, afin que les contacts s'établissent sur une base plus régulière comme c'est le cas dans d'autres institutions des Nations Unies, où des groupes de travail ont été créés avec les OING sur des sujets spécifiques. Les trois thèmes inscrits à l'ordre du jour de la réunion sont particulièrement adaptés à l'instauration d'un dialogue plus suivi.

II. CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA NUTRITION

7. Le Sous-Directeur général du Département des politiques économiques et sociales a présenté ce point de l'ordre du jour. Il a évoqué l'ampleur des problèmes liés à la nutrition et au régime alimentaire dans le monde et rappelé à la réunion les objectifs de la CIN et l'état d'avancement de ses préparatifs. Il a insisté sur le fait que la CIN avait adopté une approche "de la base au sommet", ce qui lui permettra de conférer à ses résultats et à ses recommandations une vaste assise nationale et régionale. On a souligné les réactions encourageantes des pays membres, qui ont entrepris des travaux préparatoires multisectoriels à l'échelle nationale. Il importe aussi, a-t-on fait observer, que les ONG participent résolument à tous les niveaux aux préparatifs de la CIN. La réunion a été informée des activités techniques en cours et des dispositions prises pour l'organisation de la CIN, ainsi que des réunions régionales/sous-régionales et du Comité préparatoire.

8. Les représentants des ONG ont manifesté leur vif intérêt pour la CIN, car la plupart de ces organisations sont engagées dans des activités portant sur un ou plusieurs des thèmes choisis pour la Conférence. Au cours des débats, les participants ont souligné la nécessité:

- * de garantir la sécurité alimentaire grâce à une production vivrière accrue, à de meilleurs procédés de transformation des aliments et à un plus grand nombre d'emplois générateurs de revenus;
- * d'assurer la qualité et la sécurité des aliments;
- * de promouvoir et d'améliorer le niveau d'instruction et l'éducation nutritionnelle;
- * de tenir compte des préférences alimentaires des consommateurs;
- * de relever les prix du marché pour les producteurs de denrées alimentaires;
- * d'harmoniser les normes de sécurité et les méthodes d'essai concernant les aliments;
- * de prévenir les éventuels effets négatifs des importations alimentaires sur les habitudes traditionnelles de consommation;
- * de valoriser le rôle de la communication et des moyens de grande information;
- * de s'attacher plus particulièrement à certains problèmes de santé comme les répercussions du SIDA sur la population rurale: diminution des effectifs et baisse d'activité, qui constituent une menace pour la sécurité alimentaire.

On a demandé instamment de faire porter davantage les efforts sur l'amélioration des méthodes de manutention des aliments au foyer - notamment le choix des aliments, leur préparation et leur distribution aux membres de la famille - et sur le rôle décisif de la femme dans le bien-être nutritionnel et familial.

9. Les OING participantes sont prêtes à appuyer et à promouvoir la CIN de différentes façons, ainsi qu'à participer activement à la mise en oeuvre du Plan d'action proposé. Leur soutien et leur participation peuvent prendre différentes formes:

- * activités de promotion au niveau international et national;
- * participation à des réunions nationales et à la préparation d'exposés nationaux;
- * participation à des réunions sous-régionales et régionales;
- * contributions à des analyses thématiques;
- * contributions à la Déclaration et au Plan mondial d'action;
- * participation à la Conférence et à la mise en oeuvre du Plan d'action.

10. D'une façon générale, les ONG disposent de fonds limités, mais certaines seront peut-être en mesure d'apporter une aide financière aux participants des pays en développement à la CIN.

11. La Journée mondiale de l'alimentation offre une excellente occasion de promouvoir la CIN et ses objectifs. Le thème choisi pour 1992 est "Alimentation et nutrition". Les participants ont préconisé une coopération avec la JMA et le recours à son réseau mondial d'ONG pour assurer la promotion et le suivi de la CIN.

12. On s'est félicité des efforts déployés pour associer la CIN au Sommet mondial pour l'enfance et l'on a également déclaré que l'Année internationale de la famille (1994) constituerait un moyen de donner suite à la CIN.

13. Les représentants des OING se sont déclarés satisfaits que les organisateurs de la CIN aient l'intention d'inviter les ONG à participer à la Conférence (document 91/27, par. 34 et 35). On a fait observer qu'un certain nombre d'ONG nationales avaient participé aux comités nationaux. Il faudrait que soient indiquées clairement les procédures à suivre pour garantir la participation des ONG aux prochaines réunions sous-régionales et régionales organisées par la FAO et l'OMS, ainsi qu'aux réunions du Comité préparatoire qui se tiendront avant et pendant la Conférence. Même si la CIN est prévue comme une Conférence gouvernementale, les efforts, la mobilisation et le concours des ONG seront déterminants pour son succès, plus particulièrement en ce qui concerne les mesures de suivi. Les représentants des ONG ont noté que les délais prévus pour les préparatifs touchaient à leur fin et ils ont demandé instamment que l'on crée, dès que possible, un groupe de travail restreint ONG/FAO/OMS afin que des dispositions puissent être prises en temps voulu pour assurer la participation des ONG.

14. Le Secrétariat de la FAO s'est félicité de l'intérêt manifesté par les participants et il a pris note avec satisfaction des suggestions concernant les thèmes de la Conférence, qui nécessitent des apports techniques. Les

propositions relatives au soutien des ONG ont été jugées très utiles pour promouvoir la Conférence et mettre en oeuvre son Plan d'action. On a accepté l'offre de plusieurs participants, qui ont proposé que l'on utilise leurs filières et leurs bulletins d'information pour promouvoir la CIN et une note d'information a été distribuée à cette fin. Le Secrétariat a confirmé que la FAO avait l'intention de recommander la participation des ONG aux activités préparatoires et à la Conférence elle-même. Il a accueilli favorablement la suggestion visant à créer un groupe de travail ONG/FAO/OMS, qui réunirait un certain nombre d'organisations et serait chargé de formuler des avis sur la participation des ONG à la CIN. Cette proposition fera l'objet d'un examen préliminaire avec le groupe des OING.

III. PARTICIPATION POPULAIRE AU DEVELOPPEMENT RURAL

15. Le Sous-Directeur général du Département des politiques économiques et sociales de la FAO a remercié les représentants des OING pour le soutien vigoureux qu'ils apportent aux initiatives de la FAO en vue de promouvoir le développement rural grâce à la participation populaire. Il a reconnu que les représentants des OING ont contribué à la promotion de ce thème et activement participé aux discussions sur ce sujet au Comité de l'agriculture et au Conseil de la FAO en mai et juin 1989.

16. Dans chacun des sept domaines définis dans le Plan d'action pour la participation populaire au développement rural présenté à la Conférence (C 91/22), le rôle important des organisations populaires rurales a été souligné et des suggestions ont été faites pour les renforcer en tant qu'organisations bénévoles, autosuffisantes et démocratiques. La FAO sera un élément catalyseur, qui encouragera et aidera les Etats Membres et les ONG à promouvoir des activités de participation et elle aura recours à des moyens traditionnels d'intervention au service du développement, à savoir la création d'institutions et les échanges de données d'expérience ainsi que de conseils de politique.

17. Une fois que le Plan sera approuvé, la FAO entend lui donner la plus large publicité possible en utilisant les contacts et réseaux existants d'ONG, y compris les OING internationales représentées à Rome. La FAO continuera aussi à organiser dans les pays des journées d'études, des séminaires et des tribunes sur la participation populaire où se rencontrent des représentants des pouvoirs publics, des ONG de liaison, des organisations populaires rurales et de la FAO. La FAO intensifiera aussi ses efforts auprès des gouvernements intéressés pour que les ONG participent plus directement aux projets de développement rural.

18. Les représentants des OING ont appuyé les buts et objectifs du Plan d'action qui constitue une réponse nécessaire, vu l'aspiration générale à davantage de participation populaire et d'autodétermination dans le monde entier. Ils ont souligné l'importance de la liberté d'association comme condition préalable fondamentale à la participation populaire, et du renforcement des capacités internes des organisations populaires afin de les rendre plus autonomes et autosuffisantes.

19. Cela est également vrai dans les pays où l'économie est en pleine transformation, car le mouvement coopératif international et ses structures d'appui pourraient y jouer un important rôle de promotion. On a mis l'accent

sur la fonction essentielle d'organismes internationaux tels que le Comité mixte pour la promotion de l'aide aux coopératives (COPAC) dans la coordination de l'assistance et le renforcement des capacités locales des organisations coopératives agricoles aux niveaux local, national, régional et international.

20. Les participants ont considéré que le Plan serait une base utile pour définir les priorités et activités de la FAO et des gouvernements dans ces domaines, ainsi que pour encourager la participation des ONG. Ils ont espéré que le Plan serait approuvé par la Conférence de la FAO et souligné l'importance de la très large publicité qu'il convenait de lui donner. A cet égard, il serait utile de préparer une version populaire du Plan, en suivant le modèle du Plan d'action pour l'intégration des femmes dans le développement.

21. Les participants ont insisté sur la promotion du dialogue entre les gouvernements, les ONG et les organisations populaires rurales. On a indiqué qu'il était rentable pour les gouvernements et les donateurs de faire participer les ONG à l'exécution des activités du Plan d'action.

22. On a insisté en particulier sur l'importance de la participation des femmes au développement rural. A cet égard, l'accent a été mis sur la nécessité de rendre les gouvernements plus conscients des droits des femmes et des questions de participation, en particulier pour ce qui de l'accès à l'éducation, à la terre et au crédit.

23. Un débat préliminaire a eu lieu sur les phases d'organisation et d'exécution qui devraient suivre immédiatement l'approbation du Plan par la Conférence. Une attention particulière a été accordée à la nécessité du suivi et de la coordination ainsi que de la bonne répartition des ressources.

24. L'exécution du Plan d'action devrait faciliter une coopération sans faille entre la FAO et les ONG qui ont l'expérience de la promotion des activités de participation.

25. Répondant aux interventions des représentants des ONG, le Sous-Directeur général du Département des politiques économiques et sociales les a remerciés de leurs réactions encourageantes et favorables au Plan d'action. Il a exprimé l'espoir que l'adoption du Plan par la Conférence marquerait une nouvelle phase du dialogue et de la solidarité entre la FAO, les gouvernements et les ONG dans ce domaine essentiel.

IV. DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

26. Le Conseiller spécial du Directeur général, Sous-Directeur général pour l'environnement et le développement durable, a présenté le sujet, en faisant référence à la Résolution 3/89 de la Conférence, à la Conférence FAO/Pays-Bas sur l'environnement et le développement et à la Déclaration et au Plan d'action de Bois-le-Duc. Il a aussi présenté le Programme cadre de coopération internationale pour l'agriculture et le développement rural durables (PCCI/ADRD) recommandé par la Conférence de Bois-le-Duc, qui sera soumis à la Conférence de la FAO à sa vingt-sixième session tel qu'il figure dans le document C 91/30, "Activités de la FAO relatives au développement durable et à l'environnement". Il a indiqué que la définition du développement durable, telle qu'elle a été adoptée par le Conseil de la FAO, comprend les préoccupations relatives à l'environnement au même titre que la viabilité économique, l'acceptabilité sociale et les technologies appropriées.

27. Les participants ont félicité la FAO d'avoir décidé de promouvoir le concept d'agriculture et de développement rural durables (ADRD), en particulier en organisant la Conférence de Bois-le-Duc en collaboration avec le Gouvernement des Pays-Bas. Plusieurs OING présentes à la réunion avaient envoyé des représentants à la Conférence de Bois-le-Duc. Les participants ont apprécié l'approche multidimensionnelle de la Déclaration de Bois-le-Duc et son Plan d'action, ils ont approuvé la définition équilibrée du développement durable et mis l'accent sur les liens qui existent entre les aspects socio-économiques et écologiques de l'environnement et l'interface avec le développement.

28. On a souligné que la croissance démographique (trois milliards d'habitants en plus d'ici l'an 2025) affectera en particulier les pays à faible revenu. On a mis l'accent sur l'importance de l'agriculture durable et la nécessité d'affronter les problèmes écologiques grâce à l'emploi durable des ressources et à la participation des populations locales. Les technologies appropriées et les systèmes agricoles adaptés, les sources d'énergie nouvelles et la diversification des revenus ruraux ont été considérés comme essentielles pour l'agriculture durable et la protection de l'environnement. Le développement durable nécessite des améliorations des infrastructures rurales, y compris en ce qui concerne la santé et l'éducation.

29. Les obstacles commerciaux et le protectionnisme imposés par les pays à haut revenu ne sont pas propices aux ajustements qui permettraient l'agriculture et le développement rural durables (ADRD), et obligent les pays à faible revenu à dégrader encore et à épuiser leur base de ressources naturelles. Les questions d'environnement sont des préoccupations mondiales qui doivent être résolues comme telles.

30. Les organisations agricoles et rurales devraient jouer un rôle important dans l'exécution de l'ADRD et les ONG auront la possibilité de collaborer avec la FAO dans leurs divers domaines d'activité en particulier pour ce qui est de la mobilisation des communautés locales. Les gouvernements et les organisations internationales doivent encourager les initiatives des populations locales et faciliter leur accès à la terre, à l'eau et au crédit.

31. Les participants ont souligné l'importance de la formation, visant aussi bien les femmes que les hommes, les échanges d'informations et la sensibilisation de l'opinion publique. On a également insisté sur le rôle des organisations internationales, en particulier de la FAO, dans la diffusion d'informations correctes pour une meilleure compréhension des conditions écologiques et sur la nécessité d'améliorer les schémas de consommation, sur l'emploi judicieux des intrants et sur l'utilisation durable des ressources naturelles. L'opinion publique doit aussi être correctement informée lorsque des catastrophes écologiques se produisent.

32. Les ONIG se sont déclarées satisfaites de la participation active de la FAO aux préparatifs de la CNUCED. Elles ont donné des informations sur leurs propres activités, qui visent à sensibiliser l'opinion publique grâce à des séminaires, des journées d'étude et des résolutions adoptées pour la préservation de l'écosystème, et à mobiliser leurs membres en vue de la CNUCED. Elles ont approuvé les efforts qui ont été déployés pour faire de l'agriculture durable l'élément essentiel du point 21 de l'ordre du jour, et ont fait part de leur désir de collaborer avec la FAO dans le domaine du développement et de l'agriculture durables.

33. Le Conseiller spécial du Directeur général/Sous-Directeur général pour l'environnement et le développement durable s'est félicité de l'intérêt et du niveau de conscience manifestés par les OING, et de leur capacité de contribuer à développer une approche plus équilibrée du développement durable qui prenne en compte non seulement les considérations écologiques mais aussi la justice sociale, les bienfaits économiques et de meilleurs termes d'échange à l'intérieur des pays et entre eux. En particulier, les points de vue des agriculteurs devraient être exprimés avec plus de force à la tribune de la CNUCED. En remerciant les participants de l'intérêt manifesté pour ce thème et de l'appui à l'action que mène la FAO, le Conseiller spécial est convenu qu'il fallait améliorer les échanges d'informations entre les ONG et la FAO et développer encore la coopération.

V. MODALITES D'UNE COOPERATION ACCRUE ENTRE LA FAO ET LES ONG

34. Les participants ont fait part de leur satisfaction pour la priorité accordée à la coopération avec les ONG et pour les mesures proposées dans le Programme de travail et budget 1992/93 afin de renforcer les efforts dans ce domaine. La création du nouveau Bureau des relations extérieures et d'un point de convergence au niveau de l'Organisation pour la collaboration avec les ONG a été bien accueillie et sera suivie avec intérêt au cours des deux prochaines années.

35. La question des mécanismes qui pourraient être créés afin d'intensifier le dialogue entre la FAO et les ONG est revenue dans tous les débats sur les trois points à l'ordre du jour. On s'est accordé à reconnaître que les consultations entre la FAO et les ONG devraient devenir plus régulières et plus concrètes. Les participants ont estimé qu'il serait utile de créer des groupes de travail officiels avec les ONG sur des thèmes ou événements spécifiques, tels que la Conférence internationale sur la nutrition, comme il en existe dans certaines autres institutions du système des Nations Unies. On a indiqué que ces groupes ne pourraient être considérés comme représentant toutes les ONG bénéficiant d'un statut auprès de la FAO, encore moins le secteur des ONG dans son ensemble, mais qu'ils pourraient constituer des instruments utiles pour faire connaître l'expérience des ONG dans les domaines spécifiques importants. On a mis l'accent sur la portée des consultations et de la coopération avec les ONG nationales, et sur la nécessité d'utiliser les réseaux d'ONG déjà en place, ainsi que les comités pour la Journée mondiale de l'alimentation, plutôt que de créer de nouvelles structures. On a suggéré que, étant donné la multiplicité des initiatives des ONG à tous les niveaux dans des domaines de compétence de la FAO et la création du nouveau Bureau des relations extérieures, il conviendrait d'envisager la promotion de toute une gamme de modalités pour une coopération accrue.

LISTE DES PARTICIPANTS

COALITION ASIATIQUE DES ONG POUR LA REFORME AGRAIRE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL (ANGOC)

Mme Maria Cristina LIAMZON

UNION MONDIALE DES FEMMES RURALES (UMFR)

Mme R. Ayesha SAMAD

CARITAS INTERNATIONALIS (CI)

Mme Patricia WOHLRAB

CONFEDERATION EUROPEENNE DE L'AGRICULTURE (CEA)

M. Hans RAMEL

ASSOCIATION EUROPEENNE D'ECONOMISTES AGRICOLES (EAAE)

Mme Ornella ARIMONDO

ALLIANCE INTERNATIONALE DES FEMMES (AIF)

Mme Sarojini PILLAY

Mme Sharon SRIBHIBHADH

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ECONOMISTES AGRONOMIQUES (IAAE)

Mme Margaret LOSEBY

ASSOCIATION INTERNATIONALE RURALE CATHOLIQUE (AIRC)

M. Filippo Cortesi

CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES (CISL)

Mme Renate PELTZER

Mme Maria Teresa GUICCIARDI

ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE (ACI)

M. Lino VISANI

Mme Gianna PERRA

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES (CIF)

Mme Lydie ROSSINI VAN HISSENHOVEN

Mme Lena PASSERINI

FEDERATION INTERNATIONALE POUR L'ECONOMIE FAMILIALE (FIEF)

Mme Francesca RONCHI PROJA

Mme Maria THIELE-WITTIG

Mme Monica TUPAY

UNION INTERNATIONALE DE CHIMIE PURE ET APPLIQUEE (UICPA)

Mme Marina MIRAGLIA

FEDERATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES (FIPA)

Mme Giuseppina PELA

M. A. Vesten PEDERSEN

M. S.M. WAHI

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE L'INDUSTRIE DES ENGRAIS (AIIE)

M. E. KOEPKE

INTERNATIONAL LIFE SCIENCES INSTITUTE (ILSI)

M. Ratko BUZINA

UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT LATIN (UINL)

M. Emanuele CALO

**ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE D'INSTITUTIONS POUR LE FINANCEMENT DU
DEVELOPPEMENT (ALIDE)**

M. Jaime ESPINOSA GARRETA

INSTITUT MONDIAL DU PHOSPHATE (IMPHOS)

M. Abdelouahed BENJELLOUN

UNION MONDIALE DES ORGANISATIONS FEMININES CATHOLIQUES (UMOFC)

Mme Barbara COLEMAN SANTORO

Mme Maria MORFAW

Mme Rebecca NGONGI

WORLDVIEW INTERNATIONAL FOUNDATION (WIF)

Mme Elin BRUNSGAARD

* * *

JOURNEE MONDIALE DE L'ALIMENTATION (JMA)

Mme Patricia YOUNG
U.S. Committee for World Food Day
Washington, D.C.